



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 24/08/2023.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévention des risques des conduites addictives

En matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives, la prévention et l'éducation constituent des priorités : la connaissance des risques liés notamment à l'usage du cannabis ou à celui de la cocaïne, comme à ceux causés par une consommation excessive d'alcool, restent notamment encore trop méconnus.

Dans ce contexte, la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027 poursuit ces objectifs, et notamment dans le but de s'assurer que les citoyens disposent d'informations sur les risques qui soient basées sur des connaissances scientifiques.

S'inscrivant dans cette dynamique de prévention, les services de l'État dans le Cantal soutiennent financièrement, dans le cadre du fonds de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives (MILDECA), plusieurs actions locales menées par les associations.

Ainsi, à l'occasion du festival international de théâtre de rue, plusieurs actions et stands d'information sont mis en place :

Prévention des risques des conduites addictives

La présence de deux associations permettra des actions de prévention élargies sur plusieurs points clés rassemblant un nombre élevé de festivaliers. Ce travail est réalisé de manière complémentaire et articulé avec d'autres acteurs : AIDES, protection civile, etc...

Intervenant depuis 2002, l'association APT15 Oppelia développe des actions de prévention et de réduction des risques et des dommages en milieu festif : information, maraudes, distribution de matériel, évaluation des situations.

Durant le festival, elle intervient en journée et soirée :

- espace d'accueil fixe : 2 chalets identifiés rue des Carmes

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 03 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC



- maraudes : secteur de la Ponétie, centre ville, et berges de la Jordanne, extérieurs de la ville et au sein des collectifs des artistes
- et continue à assurer les soins des patients dans le cadre du CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) 55 Rue de l'Égalité à Aurillac

L'association travaille en coordination avec tous les partenaires (associatifs, institutionnels, mairie...). En 2022, ces actions ont permis 2 500 contacts : passages sur le stand, distribution de flyers, matériel et 2 000 échanges (information, conseils, temps de discussion avec la personne).

L'association Avenir Santé intervient depuis 2022 avec des actions de prévention/réduction des risques des conduites addictives permettant ainsi la rencontre avec 978 festivaliers lors de l'édition précédente.

Elle intervient en journée et en soirée sur le camping situé sur l'aire de la Ponétie :

- stand de prévention à l'accueil
- déambulations dans le camping : démarches « d'allers vers »
- animations sur l'alcool, cannabis, protoxyde d'azote...
- distribution de matériel de prévention (réglettes alcool, éthylotests, flyers...)

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 03 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC